

31 mar 2006 -12:00

Appartient à Conseil des Ministres du 31 mars 2006

Participation de l'Armée belge

Poursuite de la participation de l'Armée belge à différentes opérations internationales

Poursuite de la participation de l'Armée belge à différentes opérations internationales

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la poursuite de la participation belge à plusieurs opérations. - Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) :Trois militaires belges sont maintenus jusqu'en septembre 2006 au sein de l'ONUB.- QG de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) en RDC :Neuf officiers belges sont maintenus tout au long de l'année 2006 au sein de la MONUC. - Equipe de liaison en Côte d'Ivoire : Un officier de liaison, et un sous-officier spécialiste en transmission, sont maintenus tout au long de l'année. Leur rôle est de conseiller l'Ambassadeur belge en Côte d'Ivoire dans le domaine sécuritaire et de faciliter le travail de nos contact teams logistiques déployés en appui du contingent béninois.- Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS) :Cinq observateurs belges sont maintenus tout au long de l'année 2006 au sein de l'UNMIS.- Sécurité du personnel des ambassades belges en Afrique centrale et en Côte d'Ivoire :Quatre détachements d'agents de sécurité, totalisant 16 personnes, sont maintenus, en 2006, à Kinshasa, Bujumbura, Abidjan et Kigali.- Programme de Partenariat Militaire avec la République Démocratique du Congo :Un détachement de 72 instructeurs et personnel d'appui est maintenu à Kalemie pour une durée de 2,5 mois, de janvier à fin mars 2006. Leurs missions est de former le personnel congolais à la manipulation et à l'entretien de matériel de pontage.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe